



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bovins

Question écrite n° 73853

Texte de la question

M. Alain Rodet souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conclusions du rapport Mordant, intitulé « Quel avenir pour l'élevage allaitant ? », concernant la reconquête de nouveaux consommateurs. Les auteurs de ce document envisagent la mise en place de critères plus sélectifs pour accéder au marché des races à viande afin de mieux satisfaire les attentes gustatives et les exigences sanitaires des clients. En conséquence, il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage d'adopter pour valoriser les viandes de races allaitantes disponibles sur le marché et leurs qualités qui sont désormais unanimement reconnues.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rodet](#)

Circonscription : Haute-Vienne (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73853

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1192